

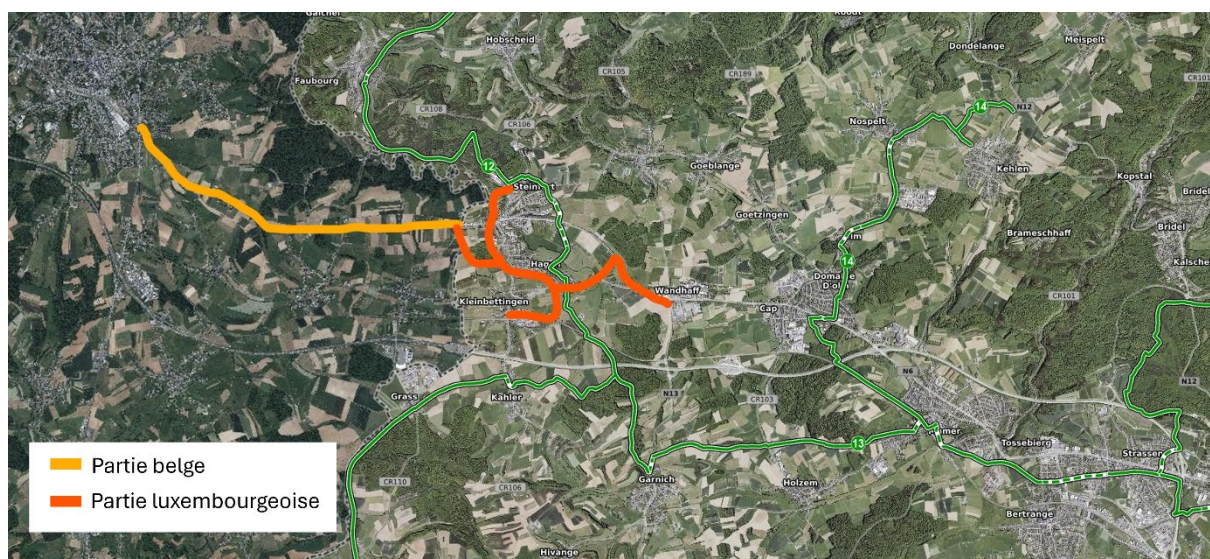
Communiqué de presse : Un nouveau chapitre pour la mobilité transfrontalière belgo-luxembourgeoise - 1^{er} coup de pelle pour l'aménagement cyclable BELU (13.04.2026)

Le 13 avril 2026 marque le lancement des travaux du projet d'aménagement cyclable performant BELU entre Arlon et Luxembourg. Ce projet consiste à réaliser un itinéraire cyclable sécurisé et confortable sur dix kilomètres reliant les infrastructures luxembourgeoises actuelles jusqu'à l'entrée de la Ville d'Arlon. S'inscrivant dans le cadre du programme Interreg Grande Région 2021-2027, le projet Interreg, bénéficie du soutien de l'Union européenne. Six partenaires belges et luxembourgeois portent conjointement le projet avec le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) en tant que chef de file.

Communiqué par : ministère de la Mobilité et des Travaux publics ; Administration des ponts et chaussées ; Commission européenne ; Gouvernement wallon, SPW Mobilité et Infrastructures ; SOFICO (SOciété wallonne de Financement COmplémentaire des Infrastructures) ; commune de Steinfort ; commune de Koerich ; Ville d'Arlon

Photos de l'événement disponibles via ce lien (© MMTP) :

<https://otx.etat.lu/standard/send/client.php?id=ce4c8f9fa92aec0a12c956c106a864b7aa07e2f4e1fa5554451d1957b087544c>



Une liaison cyclable repensée pour impulser la mobilité transfrontalière

Côté luxembourgeois, l'aménagement du tronçon Kleinbettingen–Steinfort de la piste cyclable PC12, sur une longueur de 5.250 mètres, vise à offrir aux navetteurs quotidiens une liaison cyclable sécurisée entre le Luxembourg et la Belgique. Ce nouvel aménagement prévoit de déplacer le tracé existant vers un parcours plus sûr, de créer un accès direct à la gare de Kleinbettingen et de relier les localités de Kleinbettingen, Hagen et Steinfort via l'ancienne ligne ferroviaire, jusqu'au raccordement avec la PC12 existante. Le projet intègre des mesures de protection de la biodiversité : la piste sera localement

décalée pour préserver des zones identifiées en 2017 comme habitats favorables aux lézards et à une flore spécifique.

Les travaux débutent le 13 avril 2026 sur le territoire de la commune de Steinfort avec comme maître d'ouvrage l'Administration des ponts et chaussées du ministère de la Mobilité et des Travaux Publics et seront clôturés pour mai-juin 2027.

« Partie intégrante du réseau EuroVelo 5, la Via Romea Francigena reliant Londres et Calais à Brindisi, notre projet commun affirme plus que jamais sa dimension européenne. Il incarne une coopération exemplaire, non seulement entre voisins, mais entre véritables amis et renforce les liens belgo-luxembourgeois. Pensé pour les cyclistes, respectueux de la biodiversité et orienté vers le bien-être et l'amélioration de la qualité de vie, la piste cyclable constitue une initiative supplémentaire visant à offrir à nos populations un choix supplémentaire pour leurs déplacements, tant professionnels que privés », a souligné Yuriko Backes, ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Pour François Desquesnes, Ministre wallon de la Mobilité et des Infrastructures, *« Ce projet montre que la mobilité du quotidien se construit ensemble, au-delà des frontières. Grâce à une coordination étroite avec la Ville d'Arlon et nos partenaires luxembourgeois, nous créons un itinéraire cyclable continu, sécurisé et connecté aux réseaux existants. C'est une réponse concrète pour des milliers de travailleurs et d'usagers qui traversent la frontière chaque jour ».*

Hugo Sobral, Directeur par intérim chargé de la coopération européenne, des macro-régions, d'Interreg et de la mise en œuvre des programmes, à la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne a mis en avant que *« Le lancement de cette opération stratégique marque une étape importante vers une mobilité plus durable et mieux intégrée dans la région transfrontalière. Ce projet de tronçon cyclable de 10 kilomètres entre le Luxembourg et la Belgique illustre concrètement la valeur ajoutée de la coopération européenne : rapprocher les territoires, faciliter les déplacements quotidiens des citoyens et contribuer à la transition verte »*

À Steinfort, les aménagements permettront d'assurer la connexion entre la frontière et l'ancienne ligne vicinale, ainsi que la sécurisation du cheminement vers le Windhof au niveau de Hagen. De son côté, la commune de Koerich prendra en charge la liaison permettant de rejoindre la piste cyclable existante au Windhof en direction de Luxembourg-Ville. Le bourgmestre de la commune de Steinfort, Sammy Wagner, se réjouit de rajouter : *« Je suis très heureux de voir cette initiative européenne se concrétiser. Ce projet cyclable transfrontalier marque une avancée importante pour la mobilité douce et améliorera significativement les déplacements de nos citoyennes et citoyens ».*

« Je vois dans ce projet la possibilité de pouvoir y connecter la commune de Koerich ainsi que la zone industrielle du Windhof, le tout dans la cadre de la mobilité douce » a précisé Daniel Wirth, bourgmestre de la commune de Koerich.

Côté belge, les travaux débuteront fin 2026. Ils consisteront principalement à transformer les abords de la N4 en une cyclostrade, soit un aménagement cyclable performant, d'Arlon à Steinfort sur environ 6 kilomètres. Ces travaux incluront notamment le réaménagement de différents carrefours (dont celui du Birel), l'entrée de Steinfort ou encore de l'éclairage. Ils seront dirigés par le SPW MI et la SOFICO,

avec une étroite collaboration avec la Ville d'Arlon qui interviendra également sur la liaison à la frontière au niveau de la rue de Steinfort.

Vincent Magnus, bourgmestre de la Ville d'Arlon, a souligné « *Ce projet de liaison cyclable est bien plus qu'une infrastructure. C'est une réponse concrète, moderne et responsable aux défis de notre temps. Il est également porteur d'un message fort : la mobilité de demain ne sera pas uniquement motorisée. Elle sera diversifiée, connectée et adaptée aux besoins réels des citoyens* ».

Éléments clés du projet

Ce projet global, entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, représente un investissement de près de 10 millions € et est financé à 40% par le Fonds européen de Développement régional (FEDER). En Wallonie, la SOFICO financera majoritairement les travaux avec des participations financières du SPW MI et de la Ville d'Arlon. Au Luxembourg, le projet est porté et financé par trois partenaires que sont les communes de Koerich et de Steinfort ainsi que le ministère de la Mobilité et des Travaux Publics.

L'ensemble des travaux devraient être terminés au début de l'année 2028, sous réserve des éventuels aléas de chantier.

- Budget

Budget total du projet : 9 860 952,00 €

Cofinancement : 3 977 705,80 € FEDER (40,34%)

- Dates

Début : 01/02/2024

Fin : 31/01/2028

- Partenariat

6 Partenaires financiers :

- Service Public de Wallonie Mobilité & Infrastructures (Partenaire chef de file)
- Ville d'Arlon
- Commune de Steinfort
- Commune de Koerich
- Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics – Administration des Ponts et Chaussées – Direction – Division de la voirie de Luxembourg
- SOFICO (*SO*ciété *W*allonne de *F*inancement *CO*mplémentaire des *I*nfrastructures)

2 Partenaires méthodologiques

- IDELUX
- Union Benelux

Fichiers joints :

Dossier de presse – PDF

Fiche Interreg du projet : <https://interreg-gr.eu/project/amenagementcyclablebelu-fr/>

Contacts :

Loris Meyer

Service de la communication et des relations publiques

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Tél. : (+352) 247-83336

E-mail: loris.meyer@mmtt.etat.lu

Ralph Di Marco

Administration des ponts et chaussées

E-mail : ralph.dimarco@pch.etat.lu

Tél. : (+352) 2846-1262

Héloïse Winandy

SOFICO (SOciété wallonne de Financement COmplémentaire des Infrastructures)

Directrice Communications

E-mail : heloise.winandy@sofico.org

Tél. : (+32) 495 28 43 46

Service communication du cabinet du Vice-Président et Ministre wallon du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux

Stéphanie Gomins

Tél. : (+32) 475 76 88 22

E-mail : stephanie.gomins@gov.wallonie.be

Maëline Shytaj

Tél. : (+32) 479 89 44 18

E-mail : maeline.shytaj@gov.wallonie.be